



Infos

Avril 2021

N° 391

MAIRIE

106 rue de la Mairie
Le Bourg
16590 BRIE

☎ 05 45 69 96 89

☎ 05 45 69 93 87

@mail : mairie@mairie-brie.fr

www.brie.fr



Horaires d'ouverture au public

Lundi, Vendredi : 9 h - 12 h / 13 h - 17 h
Mardi, Mercredi, Jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h

Michel BUISSON, Maire de Brie
06 08 53 38 71
michel.buisson302@orange.fr

Date du dépôt des
articles pour le prochain
« Brie infos »

le 10 AVRIL 2021

adresse mail pour l'envoi des
documents
mairie@mairie-brie.fr

L'actualité par MAIL

Si vous souhaitez recevoir chaque semaine les infos de
votre commune par mail, contacter :
nathalie.dulais@gmail.com

Brie Infos, édité par la Mairie

Directeur publication : Michel BUISSON

Responsable publication : Nathalie DULAIS

Réalisation : Service administratif de la mairie

Impression : Imprimerie Valantin (l'Isle d'Espagnac)

Distribution : services municipaux

COLLECTES DE CARTONS ET PAPIERS

Par l'école de la PRÉVÔTERIE : pour la coopérative scolaire

du LUNDI 1^{er} au LUNDI 12 AVRIL

La benne sera à l'angle du grand parking de l'école

Par l'école du BOURG : objectif « La Bourboule »

du LUNDI 26 AVRIL au LUNDI 3 MAI

La benne sera sur le parking de l'école

Nous vous rappelons que vous pouvez collecter : papiers, cartons (mis à plat), livres, magazines, publicités, journaux... (pas de sacs jaunes). N'y mettez aucun plastique, métal, bouteille plastique, etc !

Merci de votre collaboration !



Suite à la pré-inscription de votre enfant en mairie et afin de préparer au mieux la prochaine rentrée, vous trouverez ci-dessous les modalités de finalisation des inscriptions pour l'école :



- DE LA PRÉVÔTERIE

sur rendez-vous, de préférence les

MERCREDIS 7 AVRIL et 5 MAI de 8 h 30 et 12 h 15

LUNDIS 26 AVRIL, 3, 10, 17 et 31 MAI de 8 h 15 et 16 h

Le port du masque ainsi que le lavage des mains seront obligatoires

MERCI de prendre rendez-vous avec le directeur, M. Laügt ☎ 05.45.65.91.21



- MATERNELLE

Après la pré-inscription en mairie, la directrice reprendra contact avec chaque parent par mail, pour leur faire part des consignes et formulaires à remettre sous enveloppe dans la boîte aux lettres de l'école

En raison du contexte sanitaire, aucune inscription en présentiel - MERCI - la directrice, Mme Arlix ☎ 05.45.69.86.20



- DU BOURG

MARDI 4 MAI

de 8 h 20 à 12 h 15 et 13 h 30 à 16 h

MARDI 18 MAI

de 8 h 20 à 12 h 15 et 13 h 30 à 18 h

L'inscription se fait à l'école muni d'un masque. La porte étant fermée en journée, merci de téléphoner au 05 45 69 95 66 pour que quelqu'un vienne ouvrir

En cas d'indisponibilité pour ces dates, MERCI de prendre rendez-vous avec le directeur, M. Bouchard ☎ 05 45 69 95 66



Documents obligatoires à fournir

auprès de chaque directeur et directrice d'école lors de l'inscription définitive :

- le certificat de préinscription (à obtenir en mairie avec votre livret de famille)
- le carnet de santé
- le livret de famille
- un certificat de radiation (si votre enfant était scolarisé dans une autre école pas nécessaire si l'enfant vient de la maternelle de Brie)

[illegible]

RACONTINES WESTERN ACTIVITÉ DU SOIR

MERCRÉDI 21 AVRIL 1830-17H15
SAMEDI 24 AVRIL 1030-11H15

4-7 ANS

Lecture et activité musicale
Animation musicale
Lundi 14 et 15 mai 2024
18h30-19h30
Lecture et activité musicale
Lundi 14 et 15 mai 2024
19h30-20h30

1000-1100

à partir du **MERCREDI 24 MARS** dès 13h30

JOBS D'ÉTÉ

La Mairie reconduit pour la 28^{ème} année consécutive l'opération
« JOBS D'ÉTÉ »

Du 1er JUILLET au 30 AOUT 2021

Conditions pour y prétendre :

☞ Avoir entre **16 ANS RÉVOLUS** et **20 ANS**

☞ être domicilié à Brie.

☞ n'en avoir jamais bénéficié

☞ Si plus de 20 inscrits,
les plus âgés seront prioritaires



Devant le nombre croissant d'inscriptions, l'embauche est limitée à 30 h sur une semaine pour 20 jeunes maximum

Date limite des inscriptions MARDI 30 AVRIL 2021

Renseignements et inscriptions :

Mairie ☎ 05.45.69.96.89 ou mairie@mairie-brie.fr



GROS CHÊNE DE LA JAUVIGÈRE

Le vieux chêne de la Jauvigère - on lui donnait 200 ans - est tombé le 2 février.

Il était classé parmi les arbres les plus remarquables de Charente. Nous le remplacerons à l'automne en replantant sur son emplacement un jeune chêne de la même espèce.

Lors de cette "journée du chêne", un petit morceau du vieil arbre disparu sera remis aux personnes souhaitant en garder un souvenir.

Nous envisageons aussi de faire une plaque pour raconter l'histoire et les légendes de ce vieux chêne. L'aménagement du site sera préservé.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en **AVRIL 2005** sont priés de se présenter à la mairie, munis du **livret de famille**, en vue du recensement militaire, le mois même de leurs 16 ans, aussitôt après leur date d'anniversaire.

Vous avez la possibilité de vous faire recenser sur :

Service-Public.fr
Le portail de l'administration française

ou sur **SMARTPHONE** APPLE ou **ANDROID** (App Store ou Google Play)

BROYAGE À DOMICILE

Dans leur mission de transmission du « savoir faire » du jardinage au naturel, l'association des



JARDINIERS CHARENTAIS,

préconise le broyage des végétaux coupés, afin d'éviter leur transport en déchèterie.

Une simple adhésion (27€ pour 2021), vous permet de bénéficier de la mise à disposition d'un broyeur (reste à charge l'alimentation en essence). Le transport, la surveillance et la sécurité de l'opération sont effectués par l'association.

Pour tous renseignements complémentaires :

le site : www.lesjardiniers-charentais.com

Email : lesjardiniers.charentais@lesjardiniers-charentais.com

☎ : 06 52 98 45 55



Les Jardiniers Charentais
6 impasse des Fougères,
Les Augerauds
16710 SAINT-YRIEIX

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

La date du 31 décembre n'étant plus impérative, nous vous rappelons que vous avez désormais la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales toute l'année et de voter la même année.

Il vous faudra cependant respecter la date limite d'inscription du 7 mai 2021 pour les élections départementales des 13 et 20 juin prochains.

Nous vous rappelons que vous pouvez également, pour éviter les déplacements, effectuer votre inscription en ligne sur « **service-public.fr** » rubrique « **inscription électorale** ».

Service-Public.fr
Le portail de l'administration française